

RCS : LONS LE SAUNIER

Code greffe : 3902

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00458

Numéro SIREN : 798 743 019

Nom ou dénomination : VRM LUNETTERIE

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2022 sous le numéro de dépôt B2022/005655



BILAN ACTIF 5655

ACTIF		Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	57 826	55 274	2 552	9 837	7 285	74.06
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	32 176		32 176	32 176		
	Constructions	963 848	571 012	392 836	470 807	77 971	16.56
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 552	1 327	225	336	110	32.88
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 725 083	9 535	1 715 548	1 688 548	27 000	1.60
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	750		750	1 550	800	51.61
	Total II	2 781 234	637 146	2 144 088	2 203 254	59 167	2.69
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	121 088		121 088	69 776	51 312	73.54
	Autres créances	172 229	40 252	131 977	206 962	74 985	36.23
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	630		630	8 650	8 020	92.72
	Charges constatées d'avance (3)				1 320	1 320	100.00
	Total III	293 947	40 252	253 695	286 708	33 012	11.51
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 075 181	677 398	2 397 783	2 489 962	92 179	3.70

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

750

BILAN PASSIF					
PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/03/2022	31/03/2021	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 333 310)	333 310	333 310		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	66 690	66 690		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	33 331	33 331		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	474 011	474 011		
	Report à nouveau	19 918	7 536	12 382	164.32
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	57 802	12 382	45 420	366.81
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	88 426	86 005	2 421	2.82
	Total I	918 048	973 429	55 381	5.69
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
DETTE (I)	Total II				
Comptes de Régularisation	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
DETTE (I)	Total III				
	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	849 437	948 532	99 094	10.45
	Concours bancaires courants	110	1 256	1 146	91.24
	Emprunts et dettes financières diverses	245 650	288 828	43 178	14.95
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 258	23 813	15 555	65.32
	Dettes fiscales et sociales	15 885	145 544	129 659	89.09
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	360 395	108 560	251 835	231.98
	Total IV	1 479 735	1 516 533	36 798	2.43
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	Ecarts de conversion passif (V)				
		2 397 783	2 489 962	92 179	3.70

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

380 149

698 315

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/03/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	233 958		233 958	473 458		239 500	50.59
Chiffre d'affaires NET	233 958		233 958	473 458		239 500	50.59
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			67 211	36 882		30 329	82.23
Autres produits			3	25 010		25 007	99.99
Total des Produits d'exploitation (I)			301 172	535 350		234 177	43.74
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			31 148	151 865		120 717	79.49
Impôts, taxes et versements assimilés			13 796	34 600		20 805	60.13
Salaires et traitements			75 596	163 784		88 189	53.84
Charges sociales			34 788	77 891		43 104	55.34
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			85 367	93 347		7 980	8.55
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			857	12 830		11 973	93.32
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 325	1 129		195	17.31
Total des Charges d'exploitation (II)			242 876	535 447		292 571	54.64
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			58 296	98		58 394	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2022	12	31/03/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	9 025		30 241		21 215	70.15
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	9 025		30 241		21 215	70.15
2. Résultat financier (V-VI)	9 025		30 241		21 215	70.15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	49 271		30 338		79 609	262.40
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	17 037		20 480		3 443	16.81
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	17 037		20 480		3 443	16.81
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	120 889		103		120 786	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	800				800	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 421		2 421			
Total VIII	124 110		2 524		121 586	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	107 073		17 956		125 029	696.31
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	318 210		555 830		237 620	42.75
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	376 012		568 212		192 200	33.83
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	57 802		12 382		45 420	366.81

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

VRM LUNETTERIE
Société par actions simplifiée
au capital de 333 310 euros
Siège social : 3, Rue des Côtes
39400 MORBIER
798 743 019 RCS LONS LE SAUNIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

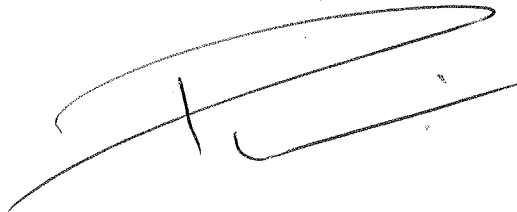
L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 57 802,13 euros en totalité au compte « Report à Nouveau ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 septembre 2022

Cette résolution mise aux voix est *unanimement* par *1777* voix pour et *0* voix contre.

**Certifié conforme,
La Présidente,**



GESCOREC AUDIT

Société de Commissaires aux Comptes

VRM LUNETTERIE

Société par actions simplifiée
Au capital de 333 310 €
3 rue des Cotes
Z.A. Les Chèvres
39400 MORBIER
798 743 019 RCS LONS-LE-SAUNIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2022

Aux associés,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société VRM LUNETTERIE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 avril 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La société Atelier Du Jura dont les capitaux propres sont de – 80 278 € n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation.
- La société Lunetterie Du Jura dont les capitaux propres sont de 383 531 € n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes particulièrement assurés de bonne comptabilisation du chiffre d'affaires.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Champagnole,
Le 9 septembre 2022

GESCOREC AUDIT
Xavier BADOR
Commissaire aux comptes
Mandataire social chargé du dossier

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	57 826	55 274	2 552	9 837	7 285	74.06
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	32 176		32 176	32 176		
	Constructions	963 848	571 012	392 836	470 807	77 971	16.56
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 552	1 327	225	336	110	32.88
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 725 083	9 535	1 715 548	1 688 548	27 000	1.60
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	750		750	1 550	800	51.61
Total II		2 781 234	637 146	2 144 088	2 203 254	59 167	2.69
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	121 088		121 088	69 776	51 312	73.54
	Autres créances	172 229	40 252	131 977	206 962	74 985	36.23
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	630		630	8 650	8 020	92.72
	Charges constatées d'avance (3)				1 320	1 320	100.00
	Total III	293 947	40 252	253 695	286 708	33 012	11.51
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		3 075 181	677 398	2 397 783	2 489 962	92 179	3.70

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

750

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2022 12		Exercice N-1 31/03/2021 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 333 310)	333 310		333 310			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	66 690		66 690			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	33 331		33 331			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	474 011		474 011			
	Report à nouveau	19 918		7 536		12 382	164.32
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	57 802		12 382		45 420	366.81
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées	88 426		86 005		2 421	2.82
Total I		918 048		973 429		55 381	5.69
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
Total III							
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	849 437		948 532		99 094	10.45
	Concours bancaires courants	110		1 256		1 146	91.24
	Emprunts et dettes financières diverses	245 650		288 828		43 178	14.95
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 258		23 813		15 555	65.32
	Dettes fiscales et sociales	15 885		145 544		129 659	89.09
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	360 395		108 560		251 835	231.98
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 479 735		1 516 533		36 798	2.43
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 397 783		2 489 962		92 179	3.70

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

683 764

698 315

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2022 12			Exercice N-1 31/03/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	233 958		233 958	473 458		239 500	50.59
Chiffre d'affaires NET	233 958		233 958	473 458		239 500	50.59
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			67 211	36 882		30 329	82.23
Autres produits			3	25 010		25 007	99.99
Total des Produits d'exploitation (I)			301 172	535 350		234 177	43.74
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			31 148	151 865		120 717	79.49
Impôts, taxes et versements assimilés			13 796	34 600		20 805	60.13
Salaires et traitements			75 596	163 784		88 189	53.84
Charges sociales			34 788	77 891		43 104	55.34
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			85 367	93 347		7 980	8.55
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			857	12 830		11 973	93.32
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 325	1 129		195	17.31
Total des Charges d'exploitation (II)			242 876	535 447		292 571	54.64
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			58 296	98		58 394	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/03/2022	12	31/03/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	9 025		30 241		21 215	70.15
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	9 025		30 241		21 215	70.15
2. Résultat financier (V-VI)	9 025		30 241		21 215	70.15
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	49 271		30 338		79 609	262.40
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	17 037		20 480		3 443	16.81
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	17 037		20 480		3 443	16.81
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	120 889		103		120 786	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	800				800	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 421		2 421			
Total VIII	124 110		2 524		121 586	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	107 073		17 956		125 029	696.31
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	318 210		555 830		237 620	42.75
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	376 012		568 212		192 200	33.83
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	57 802		12 382		45 420	366.81

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expen Comptable

SAS VRM LUNETTERIE

3 RUE DES COTES
ZA LES CHEVRES
39400 MORBIER

ANNEXE DU 01/04/2021 AU 31/03/2022

DM EXPERTISE COMPTABLE

18 rue Rousseau

39000 LONS LE SAUNIER

03 84 24 09 14

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des amortissements	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Liste des filiales et participations	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a été placée en redressement judiciaire par jugement du 08/10/2021.
La période d'observation est en cours.

Le 24/02/2022, la situation géopolitique européenne et mondiale s'est aggravée avec la guerre russo-ukrainienne. Cependant, à la date d'arrêté des comptes des états financiers 2022, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives liées à ce conflit qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Il existe une **convention d'intégration fiscale** entre la SAS VRM LUNETTERIE (société mère) et les sociétés SAS LUNETTERIE DU JURA, SAS CEMO, SARL DECOVISION, SARL ATELIER DU JURA, SAS AMSPB HOLDING et SAS CARRIER (sociétés filles).

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

La méthode retenue pour la comptabilisation de l'impôt sur les sociétés est la méthode de la neutralité (règle n°1 prévue par le C.N.C.).

Le périmètre d'intégration est de 100,00 %.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	57 826		
Terrains	32 176		
Constructions sur sol propre	190 930		
Installations générales agencements aménagements des constructions	772 918		
Matériel de transport	48 789		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 552		
TOTAL	1 046 364		
Autres participations	1 698 083		27 000
Prêts, autres immobilisations financières	1 550		
TOTAL	1 699 633		27 000
TOTAL GENERAL	2 803 823		27 000

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			57 826	57 826
Terrains			32 176	32 176
Constructions sur sol propre			190 930	190 930
Installations générales agencements aménagements constr.			772 918	772 918
Matériel de transport		48 789		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 552	1 552
TOTAL		48 789	997 576	997 576
Autres participations			1 725 083	1 725 083
Prêts, autres immobilisations financières		800	750	750
TOTAL		800	1 725 833	1 725 833
TOTAL GENERAL		49 589	2 781 234	2 781 234

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	47 988	7 285		55 274
Constructions sur sol propre	66 341	9 609		75 950
Installations générales agencements aménagements constr.	426 700	68 362		495 062
Matériel de transport	48 789		48 789	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 216	110		1 327
TOTAL	543 045	78 081	48 789	572 338
TOTAL GENERAL	591 034	85 367	48 789	627 612

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	7 285				
Constructions sur sol propre	9 609				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	68 362				
Matériel de bureau informatique mobilier	110				
Emballages récupérables et divers				2 421	
TOTAL	78 081			2 421	
TOTAL GENERAL	85 367			2 421	

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	86 005	2 421			88 426
TOTAL	86 005	2 421			88 426

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	9 535				9 535
Autres provisions pour dépréciation	90 894	857	51 500		40 252
TOTAL	100 429	857	51 500		49 786
TOTAL GENERAL	186 434	3 278	51 500		138 212
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		857	51 500		
		2 421			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	750	750	
Autres créances clients	121 088	121 088	
Impôts sur les bénéfices	3 384	3 384	
Taxe sur la valeur ajoutée	9 332	9 332	
Groupe et associés	153 732	153 732	
Débiteurs divers	5 781	5 781	
TOTAL	294 067	294 067	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	110	110		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	849 437	53 466	318 388	477 583
Fournisseurs et comptes rattachés	8 258	8 258		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 078	11 078		
Autres impôts taxes et assimilés	4 807	4 807		
Groupe et associés	245 650	245 650		
Autres dettes	360 395	360 395		
TOTAL	1 479 735	683 764	318 388	477 583
Emprunts remboursés en cours d'exercice	205 135			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	33 331			33 331

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 à 5 ans

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	4 394
Autres créances	2 507
Total	6 901

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	110
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 745
Dettes fiscales et sociales	4 807
Autres dettes	40 800
Total	52 462

Charges et produits constatés d'avance

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Convention d'intégration fiscale entre la SAS VRM LUNETTERIE (société mère) et les sociétés SAS LUNETTERIE DU JURA, SAS CEMO, SARL DECOVISION, SARL ATELIER DU JURA, SAS AMSPB HOLDING et SAS CARRIER (sociétés filles).

méthode de la neutralité fiscale

montant comptabilisé pour l'IS de la société :
IS calculé au taux normal : 0 €

montant de l'IS du groupe :
IS dû au titre de l'ensemble : 0 €

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du	: 04/12/2013 CAFC
Montant initial de cette garantie	: 400 000
Nature de la sûreté réelle	: NANTISSEMENT DES ACTIONS DE LA SAS LUNETTERIE DU J
	: PRIS PARI PASSU BPBFC / CAFC
Emprunt du	: 02/12/2013 BPBFC
Montant initial de cette garantie	: 350 000
Nature de la sûreté réelle	: NANTISSEMENT DES ACTIONS DE LA SAS LUNETTERIE DU J
	: PRIS PARI PASSU BPBFC / CAFC
Emprunt du	: 24/04/2014 CAFC
Montant initial de cette garantie	: 325 000

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Nature de la sûreté réelle	:	PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS
	:	HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE EN RANG 1 SUR BATIMENT
Emprunt du	:	25/04/2014 BPBFC
Montant initial de cette garantie	:	325 000
Nature de la sûreté réelle	:	PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS
	:	HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE EN RANG 1 SUR BATIMENT
Emprunt du	:	18/11/2014 CAFC
Montant initial de cette garantie	:	200 000
Nature de la sûreté réelle	:	HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE EN RANG 2 SUR BATIMENT
Emprunt du	:	31/08/2015 BPBFC
Montant initial de cette garantie	:	200 000
Nature de la sûreté réelle	:	HYPOTHEQUE CONVENTIONNELLE EN RANG 2 SUR BATIMENT
Emprunt du	:	03/04/2018 BPBFC
Montant initial de cette garantie	:	49 000
Nature de la sûreté réelle	:	NANTISSEMENT DU FONDS DE COMMERCE EN RANG 1

Les emprunts sont intégrés dans les dettes du redressement judiciaire.

Un plan de remboursement est en cours de proposition.

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions		48 000
Autres engagements donnés :		195 000
INTERETS SUR EMPRUNTS		
ABANDON DE CREANCE AVEC CLAUSE DE RETOUR A MF	55 000	
ABANDON DE CREANCE AVEC CLAUDE DE RETOUR A MF	70 000	
ABANDON DE CREANCE AVEC CLAUSE DE RETOUR A MF	45 000	
ABANDON DE CREANCE AVEC CLAUSE DE RETOUR A MF	25 000	
Total (1)		243 000
(1) dont concernant les participations		48 000
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		170 000
Dont engagements assortis de sûretés réelles		124 309

La société AGGEE a consenti un abandon de créance au profit de VRM avec clause de retour à meilleure fortune pour 55000 € au 31 mars 2019.

La société AGGEE a consenti un abandon de créance au profit de VRM avec clause de retour à meilleure fortune pour 70000 € au 31 mars 2020.

La société AGGEE a consenti un abandon de créance au profit de VRM avec clause de retour à meilleure fortune pour 25000 € au 31 mars 2021.

La société LUNETTERIE DU JURA a consenti un abandon de créance au profit de VRM avec clause de retour à meilleure fortune pour 45000 € au 31 mars 2020.

La société VRM s'est portée caution de prêt pour un montant de 48000 € au profit de la société LUNETTERIE DU JURA.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

GARANTIE RSI DU FONDS EUROPEEN D'INVESTISSEMENT 50%	24 500
CEMO : ABANDON DE CREANCE AVEC CLAUSE DE RETOUR A M.F.	55 000
CEMO : ABANDON DE CREANCE AVEC CLAUSE DE RETOUR A M.F.	225 000
Total	304 500

Détail des cautions données

Cauton donnée au profit du : PRET BPBFC SOUSCRIT PAR LUNETTERIE DU JURA
 Nom des personnes ayant donné leur caution : SAS VRM LUNETTERIE
 Montant initial de la caution : 48 000

Cauton donnée au profit du : PRET BPBFC SOUSCRIT PAR VRM
 Nom des personnes ayant donné leur caution : FONDS EUROPEEN D'INVESTISSEMENT
 Montant initial de la caution : 24 500

La société VRM a consenti un abandon de créance au profit de CEMO avec clause de retour à meilleure fortune pour 55000 € au 31 mars 2019.

La société VRM a consenti un abandon de créance au profit de CEMO avec clause de retour à meilleure fortune pour 225000 € au 31 mars 2020.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- directement :			
- SAS LUNETTERIE DU JURA	383 531	100.00	20 176
- SARL L'ATELIER DU JURA	80 278	100.00	1 740
- A.M.S.P.B. HOLDING	507 006	100.00	28 332
- indirectement :			
- SAS CEMO	614 662	100.00	25 470
- SARL DECOVISION	106 173	100.00	20 429
- CARRIER SAS	186 860	100.00	71 634
- SCI LA PRELE	33 734	100.00	3 680
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- indirectement :			
- SARL MDTI	18 967	33.33	8 310
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

ANNEXE

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Cession d'immobilisations corporelles	6 000	77520000
- Cession d'immobilisations financières	800	77560000
- Réduction prix achat participation AMSPB	10 237	77800000
Total	17 037	
Charges exceptionnelles		
- Indemnités de licenciement	76 310	67100000
- Financement CSP	43 244	67100000
- Financement AGS	1 260	67100000
- Pénalités et amendes	75	67120000
- VNC immobilisation financières	800	67560000
- Dotation amortissements dérogatoires	2 421	68725000
Total	124 110	

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GESCOREC AUDIT

Société de Commissaires aux Comptes

VRM LUNETTERIE

Société par actions simplifiée
Au capital de 333 310 €
3 rue des Cotes
Z.A. Les Chèvres
39400 MORBIER
798 743 019 RCS LONS-LE-SAUNIER

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Exercice clos le 31 mars 2022

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au-cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Fait à Champagnole,
Le 9 septembre 2022

GESCOREC AUDIT
Xavier BADOR
Commissaire aux comptes
Mandataire social chargé du dossier